

SESSAD 'LE GACET'

SERVICE D'EDUCATION SPECIALISEE ET DE SOINS A DOMICILE



QUI SOMMES NOUS ?

Un SESSAD est un Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile.

L'admission d'un enfant au SESSAD correspond à une demande d'aide de la part de ses parents (ou de ses représentants légaux). Nous répondons à cette demande par une analyse des besoins de l'enfant et de sa famille. Les enfants et les adolescents que nous accueillons sont orientés par la MDPH (Maison Départementales des Personnes Handicapées).

L'agrément, délivré par l'Etat, permet d'accompagner 20 enfants et adolescents de 3 à 14 ans. Le SESSAD est financé à 100 % par les caisses d'assurance maladie.

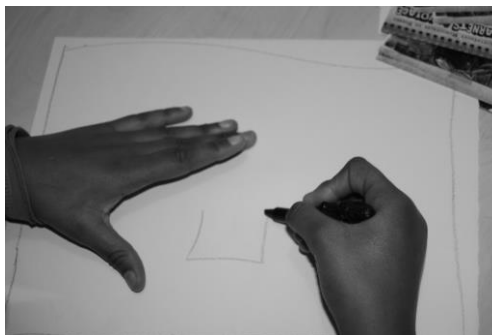
La mission du SESSAD est double :

- ☞ Définir et mettre en œuvre un projet d'éducation et de soins pour chaque enfant et adolescent accueilli, ayant pour but d'aider ce jeune à se construire :
 - la meilleure autonomie possible,
 - la meilleure adaptation possible dans un cadre de vie ordinaire
 - comme sujet de sa propre histoire et de sa relation à l'autre.
- ☞ Accompagner les familles pour aider les parents à comprendre les difficultés de leur enfant et les soutenir dans leur parentalité par le biais de propositions de rencontres régulières.

Ce projet global personnalisé est élaboré par l'équipe avec la famille.

Les interventions peuvent être individuelles et/ou collectives ; les groupes peuvent être : conte, autonomie et socialisation, expression et musique, psychomotricité, atelier jardin, en classe avec l'enseignant ou hors classe avec plusieurs enfants du SESSAD et éventuellement d'autres enfants de la classe. Elles s'accomplissent dans les différents lieux de vie et/ou d'activité de l'enfant ou de l'adolescent : le domicile, les structures scolaires (école maternelle, C.L.I.S¹ et autres classes de l'école élémentaire, (U.L.I.S² de collège) structures de loisirs, les locaux du SESSAD.

L'action du SESSAD s'inscrit dans un partenariat avec les professionnels et institutions travaillant avec l'enfant et sa famille. Le SESSAD est reconnu partenaire des services départementaux de l'Education Nationale par convention précisant les conditions d'interventions du SESSAD au sein des différentes structures scolaires.



¹ Classe d'Intégration Scolaire

²Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

L'EQUIPE DU SESSAD

Direction

| | |
|-----------------|-------------------|
| Directeur | Mr ALAIN Philippe |
| Chef de service | Mme BLIN Anne |

Soins et éducation spécialisée

| | |
|--------------------------|--------------------------------------|
| Médecin pédopsychiatre | Mme le Dr TRUBERT Christine |
| Psychologue | Mme VILLEY-RIBEYROL Marilyne |
| Psychomotricienne | Mme POTIER Delphine |
| Orthophoniste | Mme LEROY Monique |
| Educatrices spécialisées | Mme THOMAS Delphine Mme BLIN Anne |
| Assistante Sociale | Mme TOMBEZE Ketty |

Administratif

| | |
|-------------------------|---------------------|
| Secrétaire de direction | Mme LANGOT Ludivine |
|-------------------------|---------------------|

La direction : est responsable des conditions d'accueil, des prises en charge des jeunes, de la gestion et du bon fonctionnement du service dans son ensemble. Elle conduit le projet d'établissement. Elle en répond devant l'association gestionnaire et les organismes de tutelle.

Le secteur thérapeutique : diverses interventions à visée thérapeutique peuvent être assurées par le service et se font sous la responsabilité du médecin pédopsychiatre.

Le secteur éducatif : met en place différentes interventions auprès de l'enfant et de l'adolescent par le biais d'activités favorisant les apprentissages, l'éveil, l'expression, la socialisation, et une plus grande autonomie.

Le secteur social : accompagne à la demande les familles dans les démarches administratives, ainsi que dans les contacts avec les professionnels partenaires dans le secteur social.

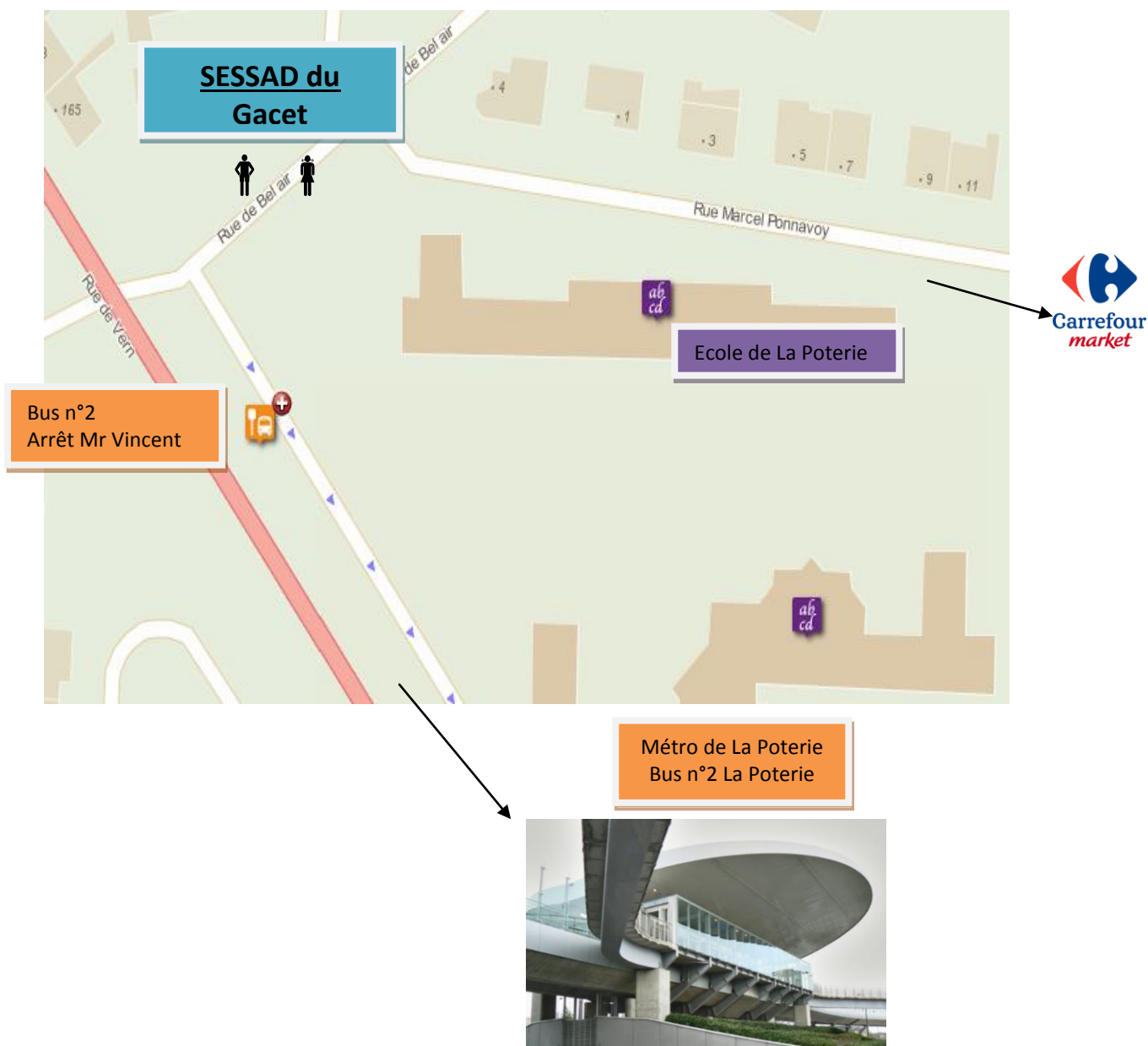
Le secteur administratif/services généraux : il assure la logistique nécessaire au fonctionnement du service, de l'accueil au secrétariat à la gestion et à l'entretien des locaux.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Horaires

☞ De 8h30 à 19h le lundi et de 8h30 à 17h du mardi au vendredi.

Plan d'accès au SESSAD



8 rue de Bel-Air 35 200 Rennes ☎ 02 23 30 05 90

sessadrennes@pep35.org